

**FETE DE L'AIL
DU 26 AU 29 OCTOBRE 2023**

RADIO CROCHET

REGLEMENT

La ville de Petite-Île organise un radio-crochet dans le cadre de la manifestation « Fête de l'Ail », le **dimanche 29 Octobre 2023**.

ART 1 : l'inscription au radio-crochet est ouverte à toute personne physique sans limite d'âge. Les candidats seront accompagnés par l'orchestre Sun Océan.

ART 2 : les candidats devront certifier n'avoir jamais enregistré de « single » ou « d'album ».

ART 3 : le nombre de candidats sera limité à 15. Ce nombre restera définitif.

ART 4 : un candidat chantera une chanson et devra en prévoir une autre s'il se trouve en position d'égalité avec un autre candidat.

ART 5 : le jury sera composé de 3 membres.

ART 6 : la décision du jury sera définitive.

ART 7 : récompenses.

1^{er} : une Tablette Samsung Galaxy A8, 32 GO

2^{ème}: un portable Samsung Galaxy A14

3^{ème} : des écouteurs bluetooth sans fil

4^{ème} au 15^{ème} : Une boîte de biscuits

ART 8 : le comité organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement.

ART 9 : le fait de participer à ce concours implique l'acceptation totale du présent règlement.

Les gagnants acceptent par avance les lots tels que décrits dans l'article 7 sans pouvoir demander un échange, une modification ou leur valeur en espèces.

Les participants autorisent par avance la ville de Petite-Île à publier leurs noms, prénoms, âges et leurs photos dans tous les documents promotionnels liés au concours sans que cette utilisation ou publication ne puisse ouvrir d'autres droits que le prix gagné.

Petite-Île, le 12/10/2023

Le Maire,



Serge Hoareau